

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

<b>Niveau Souhaitée</b>	Année Préparatoire	Licence Professionnelle 1	Licence Professionnelle 2
<b>Test d'entrée</b>	-Composition écrite en français ; anglais et mathématiques niveau Terminal -Entretien avec le responsable de la filière choisi	-Composition écrite en français ; anglais et mathématiques Niveau BAC -Entretien avec le responsable de la filière choisi	-Composition écrite en français ; anglais et mathématiques Niveau BAC+1 -Entretien avec le responsable de la filière choisi
<b>Dossier à fournir (Originaux+ Photocopie) + La somme de 5000 F CFA</b>	- Les bulletins de la classe de Terminale -La collante du BAC	-Les bulletins de la classe de Terminale -La collante du BAC	-Les bulletins de la classe de Terminale -La collante du BAC -les bulletins de la classe de première année (BAC+1)

Niveau Souhaitée	Licence Professionnelle 3	Master 1	Master 2
<b>Test d'entrée</b>	-Composition écrite en français ; anglais et mathématiques Niveau BAC+2 -Entretien avec le responsable de la filière choisi	- Composition écrite en français ; anglais et mathématiques Niveau BAC+3 -Entretien avec le responsable de la filière choisi	-Composition écrite en français ; anglais et mathématiques Niveau BAC+4 -Entretien avec le responsable de la filière choisi
<b>Dossier à fournir (Originaux+ Photocopie) + La somme de 5000 F CFA</b>	- Les bulletins (de la classe de Terminale jusqu'au niveau BAC+2) -Les diplômes obtenus	-Les bulletins (de la classe de Terminale jusqu'au niveau BAC+3) - Les diplômes obtenus	-Les bulletins (de la classe de Terminale jusqu'au niveau BAC+4) - Les diplômes obtenus

**NB** : tout étudiant provenant d'une Université publique ou d'un pays autre que la Cote d'Ivoire devra se soumettre à **une étude de dossier avant** le test d'entrée. Etude effectuée à partir des dossiers à fournir afin de définir le niveau équivalent à notre système.

**Les diplômes obtenus dans des universités ou écoles privées doivent être soit des diplômes d'état (ex : BTS) soit des diplômes d'écoles bénéficiant d'habilitation de l'état**